

Samedi 24 mars à partir de 6h17 : weekend pêche de la truite

Les associations de pêche de Tarn-et-Garonne et la fédération réalisent des lâchers de truites en cours d'eau et en plan d'eau pour offrir aux pêcheurs un weekend de pêche plaisir. Attention au passage à l'heure d'été : la pêche débutera à 6h17 le samedi 24 mars, mais à 7h17 le dimanche 25 mars.

Sommaire

- Déversements de truites fario en 1^{ère} catégorie
- Déversements de truites arc-en-ciel en 2^{ème} catégorie
- Déversements de truites en plan d'eau à truites
- Nouveauté 2018 : truites en no-kill sur le réservoir de Courbieu

Les déversements de truites fario en cours d'eau de 1^{ère} catégorie

Les samedis 24 mars, 14 avril et 28 avril, sur la Bonnette à l'aval de Caylus :

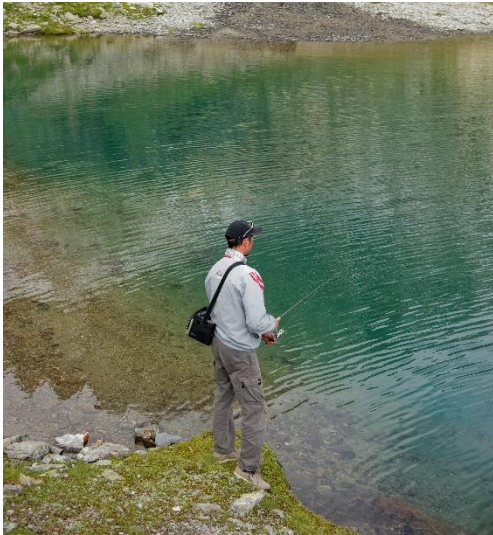
- entre Caylus et Larché
- entre Larché et le Moulin de Gal
- entre Barry de Cas et le lieu-dit Caudesaygues
- sur le secteur de Saint-Alauze

...et sur la Seye en aval de l'abbaye :

- entre le moulin de Bruel et le terrain de sport
- à l'aval de Verfeil
- entre Cazalets et Coutrilhade
- sur le secteur d'Arnac



Rappel de la réglementation sur les cours d'eau de 1^{ère} catégorie : maille de 23cm pour la truite fario et la truite arc-en-ciel, pêche interdite sur la Seye et la Bonnette les vendredis 23 mars, 13 avril et 27 avril 2018, waders autorisés, 1 seule ligne autorisée par pêcheur, 10 truites maximum par jour et par pêcheur, carte de pêche obligatoire. Réglementation complète dans le guide de pêche 2018, page 25-26-28-32.



Les lâchers de truites arc-en-ciel en plans d'eau

Les samedis 24 mars, 31 mars, 14 avril et 28 avril. Liste des plans d'eau à truites concernés évolutive. Se référer au guide de pêche 2018, page 12.

Lâchers de truites arc-en-ciel le samedi 24 mars sur les plans d'eau à truites de : *Les Dittes* à Castelmayran, *Monlebrel* à Dieupentale, *le plan d'eau à truites de Julias* à Grisolles, *Lasparrières* à Lamagistère, *le plan d'eau communal* de La-Ville-Dieu-Du-Temple, *La Mouscane* à Montech, *Austrie* à Montauban, *Bouzigues* à St-Nicolas-de-la-Grave et *Lasbordes* à Valence d'Agen.

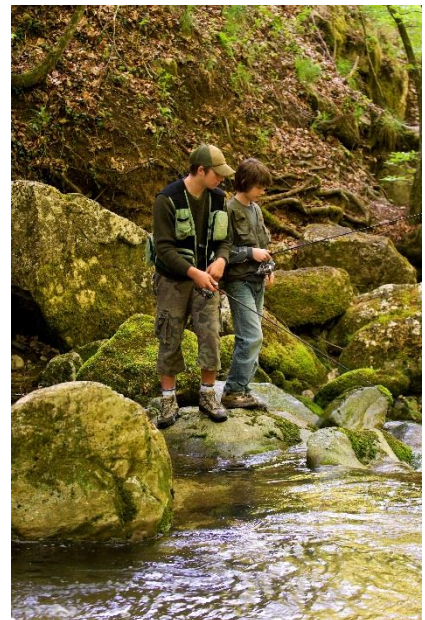
Rappel de la réglementation sur les plans d'eau à truites :

pêche interdite tous les vendredis compris entre le 1er janvier et le 30 avril 2018, 1 seule canne par pêcheur, carte de pêche obligatoire, 10 truites maximum par jour et par pêcheur, pas de maille pour la truite arc-en-ciel. La réglementation complète est disponible dans le guide de pêche 2018, page 27.

Les déversements de truites arc-en-ciel en cours d'eau de 2nd catégorie

Les associations de pêche locales réalisent souvent des déversements de truites arc-en-ciel dans les rivières de 2nd catégorie pour l'ouverture. Pour connaître les lieux des lâchers, rapprochez-vous du Président de votre association de pêche, à laquelle vous adhérez dès que vous prenez une carte de pêche. Coordonnées des AAPPMA page 10 du guide de pêche 2018.

Rappel de la réglementation sur les cours d'eau de 2nd catégorie : pêche interdite les vendredis des lâchers sur les secteurs concernées (présence de panneaux signifiant l'interdiction), maille de 23cm sur la truite fario, pas de maille sur la truite arc-en-ciel, waders autorisés, jusqu'à 4 lignes autorisées par pêcheurs, 10 truites maximum par jour et par pêcheur, carte de pêche obligatoire. Réglementation complète dans le guide de pêche 2018, page 25-26-28-32.



Truites en no-kill sur le réservoir mouche de Courbieu à Castelsarrasin

Ce projet test, porté par les AAPPMA de Castelsarrasin et de Montauban, par la mairie de Castelsarrasin et votre fédération de pêche, permet de pêcher à la mouche fouettée en no-kill en dehors de l'ouverture de la truite.



> Où se trouve le réservoir mouche de Courbieu ? Situé à Castelsarrasin, le réservoir mouche se trouve à côté du tir à l'arc, avenue de Courbieu.

> Rappel du règlement intérieur de l'AAPPMA de Castelsarrasin pour le plan d'eau de Courbieu : pratique de la pêche à la mouche fouettée exclusivement, no-kill obligatoire, seuls les hameçons sans arillons sont autorisés, la lever du poisson doit obligatoirement se faire à l'épuisette.

> A savoir : la phase de test se déroulera en 2018. Le projet pourra être dupliqué sur de plus grands plans d'eaux à l'avenir, en fonction du retour des pêcheurs et des plans d'eaux disponibles.